

ENJEU SÉCURITÉ - Extrêmes : la justice borgne de M. Macron

Anars, gauchistes, antifa, etc. : les yeux de Chimène...

• Exactions et attentats (liste partielle, 2023-2025) - Nombre de ces actes, revendiqués sur le site anarchiste IAATA (Information Anti-Autoritaire, Toulouse et Alentours).

Janvier 2023 - gare de l'Est, sabotage de 600 câbles électriques - 34 mois plus tard, l'enquête n'a rien produit de public. Au mieux, la police cherche encore ; au pire, elle a renoncé.

France, 2023-2024 : sabotages par centaines d'antennes 5G sur pylônes. - Isère, 2017-2025 : à peu près un incendie criminel chaque semestre.

Février 2024 - sabotage de la voie ferrée Toulouse-Narbonne ; revendication IAATA.

Mai 2024 - deux individus en treillis dynamitent un bâtiment de l'usine Volvic ; production deux jours interrompue ; sur place des graffiti gauchistes. Incendie criminel d'une foreuse à Toulouse, sur le chantier du métro.

Été 2024 - Incendie d'une antenne-relais en Haute-Garonne, 5 000 foyers privés d'Internet. Chantier de l'autoroute A69 : plus de 200 incendies criminels ; baraques et engins de chantiers détruits ; agression nocturne d'un vigile à la barre de fer par des individus cagoulés.

- *Avant les Jeux olympiques (26-27/07)*, sabotage coordonné majeur des lignes TGV de toute la France, de 1 à 4 h. du matin : effraction de sites isolés et sabotage de postes électriques ; quelques jours après, en simultané aussi, des réseaux majeurs de fibres optiques dans 6 départements. Ces attentats supposent "une connaissance très fine du réseau ferroviaire... du fait "d'individus bien informés et disposant de complices en interne".

Octobre 2024 - Incendie criminel d'un engin de chantier à Villeurbanne (69) par les "Écureuils en colère" éco-activistes ; Toulouse, incendie criminel d'un engin Spie-Batignolles ; en même temps, engins de chantier, sites Enedis, antennes-relais ...

Novembre 2024 - Vendée : incendie criminel d'une entreprise de travaux public ayant réalisé des "bassines" de retenue d'eau ; 8 engins détruits ; revendication éco-activiste.

Décembre 2024 - incendie criminel d'une antenne de télécoms proche de Mâcon ; 800 000 foyers privés d'Internet et de téléphone.

- Un "Groupe antisioniste" revendique l'incendie criminel d'un fourgon municipal, à Toulouse.

En 2025, dans l'ère Macron (2017-2025), nulle répression n'ayant JAMAIS atteint les anars, "autonomes", éco-activistes, technophobes violents et fanatiques animalistes, ils redoublent de violences et tentent de susciter le chaos.

Janvier 2025 - incendie criminel d'une coopérative porcine à Plouédern (Finistère) ; dégâts, des centaines de milliers d'€ ; revendiqué en février par IAATA ("Soirée F.R.I.T.E.S."), pour les anars-écologues, ce sont les "Forces révolutionnaires intergalactiques et territoriales en sauce" ; combattant l'industrie agro-alimentaire.

Mars 2025 - Saint-Chamond, Loire : incendie criminel d'une douzaine de "super-chargeurs" Tesla ; à Plaisance-du Touch près de Toulouse ; incendie criminel (effraction, 3 départs de feu, etc.) vers 4h du matin d'une concession Tesla, 12 voitures détruites, 700 000 € de dégâts. Revendication IAATA : "Salut incendiaire à Tesla... face au mouvement néonazi mondial, nous sommes l'antifascisme combatif (...) Face au colonialisme et au suprémacisme blanc, face à la misère et à l'exploitation généralisée, nous exprimons notre refus en acte". Tout y est : nihilisme... convergence des luttes... posture sacrificielle... Au XIXe siècle déjà, l'anarchisme illégaliste (Ravachol, Marius Jacob, la "bande à Bonnot"...) prônait l'action directe et l'alliance, voire la fusion, avec le milieu criminel.

Avril 2025 - À Montrabé, près Toulouse, incendie à 3h du matin d'un McDonalds "complice du génocide à Gaza et en soutien au peuple palestinien" ; là aussi, par "*Les Frites Insoumises*"... Un million d'€ de dégâts... Nulle piste sérieuse...

Mars-avril 2025, vague d'incendies ciblant Tesla, marque automobile d'Elon Musk, dont à Niort, 9 Tesla brûlées, plus une Aston-Martin et une Porsche.

- Arrière-pays niçois : incendie criminel de transformateurs électriques et sabotage (piliers sciés) de pylônes de lignes à haute tension : coupure électrique à Cannes (lors du Festival), Nice, Mandelieu, Antibes... 160 000 foyers privés d'électricité (Nice, 45 000 foyers) ; à périmètre d'attaque restreint, effets massifs : feux tricolores éteints... ascenseurs bloqués... commerces fermés... Distributeurs de billets, téléphones et internet coupés... Fours crématoires en panne... Revendication sur le site anarchiste "*Indy média*" : "deux bandes d'anarchistes (voulant) "éteindre le système mortifère".

• Sous la présidence-Macron, nul de ces graves attentats n'échoit aux instances (police, justice) anti-terroristes ; des policiers et magistrats de base, sans vrais moyens, les traitent mollement. Jamais en HUIT ANS, un gang majeur de ces fanatiques n'est condamné à hauteur de ses crimes. Comme d'usage, M. Darmanin, 4 ans à l'Intérieur, bavarde, sans plus.

"Ultra-droite", etc. : la férocité

Juin 2025 - En 2018 est démantelée une étrange "Action des Forces Opérationnelles" ; scission de bizarres "Volontaires pour la France" ; son chef Guy S. porte sur une photo une médaille "Israël vivra" et une chevalière maçonnique, pas vraiment l'uniforme du "facho" de base... Avec lui, une bande d'anciens du SAC ou de l'OAS, infiltrés d'emblée par un policier en mission, évoquant (sans moyen de les réaliser) de fumeux "projets". Trois mois après, tous en taule, mis en examen pour "association de malfaiteurs terroristes"... Leurs plans farfelus, bien sûr, tous dans leurs ordinateurs... Zéro passage à l'acte.

Avril 2025 - ayant signé (avec 27 000 ex-militaires, avril 2021) une pétition dénonçant "le délitement de la France" deux généraux de brigade (armée de terre, 2e section) subissent une radiation disciplinaire par décret (17/04/2025, signé Macron). À l'époque, 18 militaires en activité, signataires eux aussi, étaient traduits devant le Conseil supérieur militaire.

Mars 2025 - des croyants du groupe "Les Natifs" ciblent une exposition "sacrilège" à la basilique de Saint-Denis ; l'un d'eux colle (au Scotch...) deux affiches sur celles de l'exposition. Le lendemain à l'aube, il est arrêté et gardé à vue pour "entrave à la liberté artistique". ■